

Répartition des marges entre activités spécialisées et indexation du prix du porcelet sur celui du porc charcutier

O.TEFFÈNE, Y.SALAÛN

*Institut Technique du Porc
Pôle Économie - BP 3, 35650 Le Rheu*

Répartition des marges entre activités spécialisées et indexation du prix du porcelet sur celui du porc charcutier

Près du tiers des porcs produits en France en 1994 sont encore achetés au stade de porcelets faisant ainsi l'objet d'une transaction soit à 7-8 kg (après sevrage) ou à 25-30 kg (après post-sevrage). Or, les prix des porcelets demeurent mal maîtrisés et pénalisent généralement la rentabilité des élevages naisseurs par rapport aux autres activités porcines, malgré les dispositifs mis en place par les organisations économiques.

Le présent travail vise à définir un prix du porcelet à partir du prix perçu au stade de l'abattage d'une part, et des coûts de production aux stades successifs du naissage et de l'engraissement d'autre part. Quatre modalités de répartition des marges entre ces deux activités spécialisées sont étudiées et discutées avec une simulation du fonctionnement du dispositif sur les cinq dernières années. La validité du modèle repose sur l'équilibre moyen en tendance entre prix et coût de production modélisé du porc charcutier (espérance de profit). La comparaison des différentes modalités de partage de marges entre activités porte sur l'amplitude des fluctuations autour du point de profit nul et dépend essentiellement des proportions relatives du profit global octroyées au naissage. L'amplitude minimale de variation du prix (pente la plus faible du prix des porcelets) rejoint à la fois l'objectif des producteurs et celui de l'équité en réduisant les conséquences d'un positionnement inadéquat du coût moyen.

Un dispositif opérationnel correspondant à l'un de ces scénarios a été mis en place en 1995 par les organisations professionnelles nationales ; le caractère analytique du modèle permet son adaptation aux situations propres à chaque organisation.

Margins distribution between specialized activities and piglet price indexation on the slaughter pig price

Around a third of French slaughter pigs in 1994 were still bought at the piglet stage either at weaning or at 25-30 kg (after rearing). Thus, piglets prices remain controlled with difficulty, and depress breeding units profitability when compared to other swine activities in spite of the devices carried out by pig trading organizations.

This paper aims to define a calculated piglet price from slaughter pig carcass prices and relative total costs in breeding and feeding stages. Four systems sharing margins between these activities are analysed and discussed with a running-on simulation on the last five years. The model accuracy is based on relative positions of long-run pig prices and calculated costs (i.e. also average expectable profit). Sharing-out margins comparison between activities deals with the range of price deviations from the break-even point and mainly depends on relative shares of global profit given to the breeder. The minor amplitude in prices variations (i.e. the flattest slope in piglet price curve) is consistent with breeders aims and fairness of profits by reducing the incidence of a misestimated cost.

An operating device based on one of these scenarios was achieved by professional organizations in year 1995 ; because of detailed specifications the calculation model could fit any local condition.

INTRODUCTION

Malgré l'évolution des structures de production au cours des dernières années et la prééminence croissante des unités naisseurs-engraisseurs dans la production française de porcs charcutiers, les ateliers spécialisés, soit parce qu'ils constituent une phase transitoire lors de l'entrée dans la branche (pour les naisseurs) ou de la sortie (pour les engraisseurs), soit parce qu'ils constituent une solution adaptée aux disponibilités en travail et en capital, rassemblent encore, en 1994, respectivement 18% des truies et 32% des porcs à l'engrais.

Dans le même temps, l'organisation du commerce de porcelets a subi des changements profonds: les transactions de porcelets de 25-30kg réalisées sur des marchés physiques régionaux ont cédé le pas à des opérations réalisées dans le cadre de groupements de producteurs, et concernent majoritairement (et de manière croissante) des porcelets sevrés de 7-8 kg.

Cependant, compte tenu des difficultés d'ajustement de l'offre et de la demande de porcelets intra et intergroupements, cette évolution n'a pas permis de limiter significativement l'amplitude des fluctuations de prix. En outre, ces prix (tant celui du porcelet sevré que celui du porcelet de 25-30kg), s'établissent sur le moyen terme à un niveau faible, déterminant pour les éleveurs concernés un revenu sensiblement inférieur à celui des autres activités porcines (engraisseurs ou naisseurs-engraisseurs): ainsi, le revenu du travail observé dans les résultats de Gestion Technico-Economique - Tableau de Bord calculés par l'I.T.P. s'établit, en tendance sur la période 1976-1994, à environ 50 F/heure de travail chez les naisseurs, contre 107 F chez les naisseurs-engraisseurs.

Pourtant, si la plupart des groupements de producteurs continuent à éprouver des difficultés à s'écarter durablement d'un prix de marché résultant de la seule confrontation de l'offre et de la demande (STERKERS et al, 1993), différentes initiatives sont prises pour assurer la viabilité du naissage et limiter les fluctuations du prix des porcelets: contractualisation des apports et des prix (notamment pour les porcelets au sevrage), mise en oeuvre de dispositifs d'"indexation" du prix du porcelet sur celui du porc charcutier régissant la répartition des profits entre activités,...

Certains de ces dispositifs s'inspirent de façon relativement étroite de celui proposé par les organisations professionnelles (F.N.P. et F.N.C.B.V.) depuis de nombreuses années.

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la réflexion préalable à la refonte de ce dispositif; elle repose, d'une part, sur l'élaboration d'un modèle de coût de production du porc charcutier dont la représentativité et les fondements technico-économiques soient aussi étayés que possible, d'autre part sur l'analyse de l'incidence sur le prix du porcelet de différentes modalités de partage de marge entre les activités.

1. ÉLABORATION D'UN MODÈLE DE COÛT DE PRODUCTION DE RÉFÉRENCE POUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

1.1. Méthodologie et sources d'information

L'objet est de construire un modèle technico-économique

permettant d'appréhender le **coût de production moyen d'un porc charcutier** dans deux configurations couramment rencontrées, soit:

- dans une unité de naissage avec la vente du porcelet après le sevrage (NVS), puis dans une unité de "post-sevrage-engraissement" (PSE);
- dans une unité de naissage intégrant le post-sevrage avec la vente vers 25-30kg (N), puis dans une unité d'engraissement (E).

Ce modèle s'appuie sur différentes sources d'information, d'origine technique, économique, et financière. Celles-ci doivent présenter des qualités de robustesse, de précision, de représentativité, mais aussi d'accessibilité selon la périodicité considérée comme optimale. En effet, les difficultés d'accès à l'information peuvent freiner la mise en place ou entraver la maintenance de tels dispositifs dans les groupements de producteurs, comme l'avait déjà souligné BRETTE en 1977.

Ainsi, le modèle repose sur :

- les résultats annuels les plus récents issus de la méthode nationale de G.T.E. dans les élevages naisseurs-engraisseurs pour l'ensemble des paramètres techniques et économiques, hormis les prix des aliments ;
- les résultats bimestriels d'enquêtes sur les prix des aliments conduites par la F.N.P. auprès de fabricants.
- les résultats annuels les plus récents issus de la méthode nationale de "tableau de bord" dans les élevages naisseurs-engraisseurs, pour les charges non alimentaires hormis les amortissements et les frais financiers.
- diverses composantes modélisées, reposant sur des séries de référence générales (taux d'intérêt des emprunts, taux de rémunération des capitaux, S.M.I.C.,...), ou établies "à dire d'expert" (séries "I.T.P." de prix de bâtiments porcins, dans un cadre technique défini). Ainsi :
 - l'amortissement est calculé pour des investissements correspondant aux exigences techniques moyennes du moment et mis en place 6 ans auparavant, sous l'hypothèse d'une dépréciation (bâtiments, matériels, et équipements inclus) intervenant linéairement dans une période de douze années.
 - les besoins de financement sont assurés pour partie par recours à l'emprunt au taux moyen des prêts consentis à l'agriculture dans chaque catégorie concernée (long ou court terme), pour partie par autofinancement, celui-ci étant rémunéré à un taux considéré comme minimal, soit 4,5%. Le besoin initial lié à l'investissement est couvert à raison de 80% par recours à l'emprunt et de 20% par autofinancement. Le financement du cycle d'exploitation (incluant les stocks d'animaux et d'aliments et le solde des créances et dettes générées respectivement par les ventes et les achats) est assuré pour moitié par fonds propres, pour moitié par ouverture de crédit sur compte courant, ce scénario s'appliquant à un élevage en santé financière satisfaisante, et en régime de croisière.
 - la main-d'oeuvre est rémunérée, sur la base des temps de travail moyens, à raison de 2 fois le montant horaire du S.M.I.C. en vigueur. Ce montant inclut la couverture des charges sociales, sans distinction de l'origine familiale ou salariée de la main d'oeuvre.

Seuls les résultats des naisseurs-engraisseurs sont utilisés, pour des raisons de représentativité et de précision des échantillons, mais aussi parce que le niveau de performances obtenu par ces élevages est considéré comme l'objectif.

Les deux types d'organisation retenus (NVS + PSE ou N + E) se différencient exclusivement, dans le modèle, par le coût des opérations logistiques et commerciales intermédiaires et leur incidence sur la trésorerie.

1.2. RÉSULTATS

Le tableau 1 illustre les résultats obtenus pour un modèle établi en août 1995, calé sur l'année 1994 pour les résultats de G.T.E. - T.B., les résultats de l'enquête au 01/07/95 pour les prix des aliments, et les valeurs à la même date des autres paramètres (taux d'intérêt, prix des bâtiments,...).

Tableau 1 - Modèle de coût de production au 01/07/95 pour deux modes de production du porc charcutier en unités séparées

	NVS + PSE			N + E		
	F/truie/an	F/animal produit	F/kg produit	F/truie/an	F/animal produit	F/kg produit
NAISSAGE (1)		(19.2)			(18.8)	(470)
Alimentation	1625	84.6		2626	139.7	5.59
Renouvellement	235	12.2		235	12.5	0.50
Divers	366	19.0		549	29.2	1.17
Amortissements	560	29.2		748	39.8	1.59
Frais financiers réels sur investissement	242	12.6		323	17.2	0.69
Frais financiers réels sur stocks	68	3.5		88	4.7	0.19
Frais financiers sur créances ventes	6	0.3		8	0.4	0.02
Frais financiers sur dettes achats	0	0.0		0	0.0	0.00
Main-d'oeuvre	1154	60.1		1343	71.4	2.86
Frais financiers sur autofinancement	69	3.6		91	4.8	0.19
TOTAL NAISSAGE	4325	225.2		6011	319.7	12.79
ENGRAISSEMENT (1)		(18.2)	(1526)		(18.2)	(1526)
Transport	192	10.6	0.13	282	15.5	0.18
Alimentation	6243	343.0	4.09	5242	288.0	3.44
Divers	731	40.2	0.48	549	30.1	0.36
Amortissements	954	52.4	0.63	766	42.1	0.50
Frais financiers réels sur investissement	412	22.6	0.27	331	18.2	0.22
Frais financiers réels sur stocks	144	7.9	0.09	125	6.8	0.08
Frais financiers sur créances ventes	21	1.2	0.01	21	1.2	0.01
Frais financiers sur dettes achats	-6	-0.3	0.00	-9	-0.5	-0.01
Main-d'oeuvre	738	40.5	0.48	549	30.1	0.36
Frais financiers sur autofinancement	135	7.4	0.09	114	6.3	0.07
TOTAL ENGRAISSEMENT	9565	525.6	6.27	7969	437.8	5.22
TOTAL	13890	-	-	13980	-	-

(1) Le post-sevrage est rattaché, soit au naissage, soit à l'engraissement, selon le mode de production
Les nombres entre parenthèses désignent les quantités produites (nombre d'animaux, ou kg) aux différents stades

2. ANALYSE DE DIFFÉRENTES MODALITÉS DE RÉPARTITION DU PROFIT ENTRE ACTIVITÉS ET INCIDENCE SUR LES PRIX

2.1. Modélisation et présentation des scénarios retenus

Les dispositifs d'indexation du prix du porcelet sur celui du

porc charcutier ont pour objectif la recherche d'une certaine "équité" dans le partage d'un résultat économique global de la production du porc charcutier entre les maillons successifs de la chaîne y concourant (l'analyse préalable considérant dans tous les cas cette condition comme non remplie par les marchés de porcelets).

La poursuite de cet objectif s'articule autour du choix de deux variables: celle de résultat (la marge à définir) repré-

sentant la quantité à répartir, et celle déterminant cette répartition (celle-ci pouvant être constituée par le pourcentage du naissage dans le coût d'un ou plusieurs facteurs de production).

L'équation rendant compte de ce partage de la marge entre les activités (formulée par truie présente et par an) peut ainsi s'écrire:

$$\text{Marge Naissage} = (\text{Marge Naissage} + \text{Marge Engrais.}) \times A$$

soit:

$$\text{Pplt} \times \text{NPOR} / (1 - \text{TPC}) - \text{CTN} = (P \times \text{NPOR} \times \text{PCARC} - \text{CTNE}) \times A$$

$$\text{PPLT} = P \times \text{PCARC} \times (1 - \text{TPC}) \times A + (\text{CTN} - A \times \text{CTNE}) \times (1 - \text{TPC}) / \text{NPOR}$$

avec:

PPLT = prix indexé du porcelet

P = prix net perçu du kg de carcasse de porc charcutier (prix du Marché du Porc Breton, corrigé par la plus-value de classement et les frais de commercialisation)

NPOR = Nombre de porcs charcutiers produits par truie présente et par an

TPC = Taux de pertes entre la vente du porcelet et la vente du porc charcutier / 100

PCARC = Poids de carcasse du porc charcutier

CTN = Coût total du naissage (= Produit naissage - Marge Naissage)

CTNE = Coût total des phases Naissage et Engraissement

A = Clé de répartition définie par le rapport des coûts établis respectivement pour le Naissage et les phases Naissage + Engraissement

Les dispositifs proposés par les organisations professionnelles et ceux mis en oeuvre dans les organisations écono-

miques, ont privilégié le plus souvent la rémunération du travail à celle du capital ou à celle du risque ; la clé *A* représente alors le rapport des charges de main-d'oeuvre, et la variable à répartir la marge nette (encore appelée profit) ou, ce qui est équivalent dans ce cas précis, le revenu du travail. Cependant plusieurs options de signification économique différente peuvent être avancées, dont quatre ont été analysées et comparées au plan de leur incidence sur le niveau et la variabilité du prix du porcelet, soit:

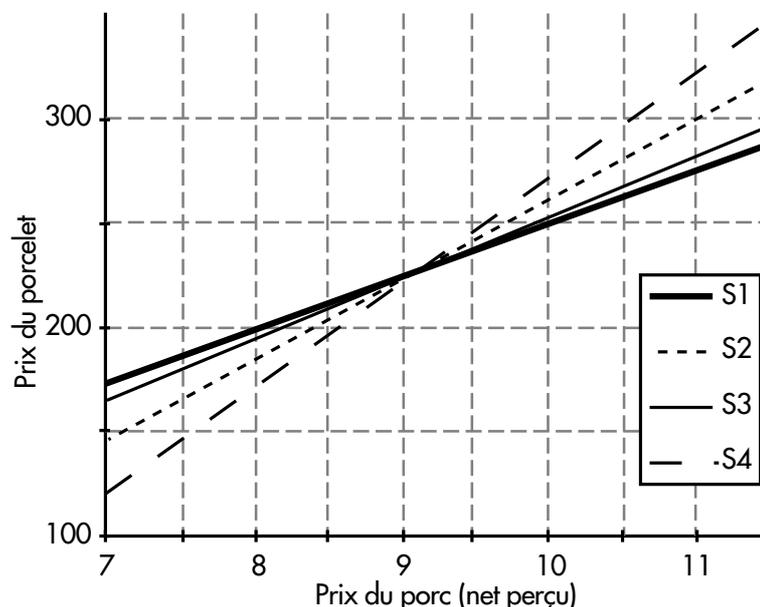
- le partage du profit selon les coûts de production relatifs (scénario S1);
- le partage de la valeur ajoutée (ou du profit) selon les niveaux relatifs de l'ensemble des charges hors consommations intermédiaires (scénario S2);
- le partage du revenu du capital (ou du profit) selon les volumes relatifs des capitaux engagés (scénario S3).
- le partage du revenu du travail (ou du profit) selon les charges de main-d'oeuvre relatives ou les quantités de travail, le coût unitaire appliqué dans les modèles étant le même pour les phases de naissage et d'élevage (scénario S4);

2.2. Résultats

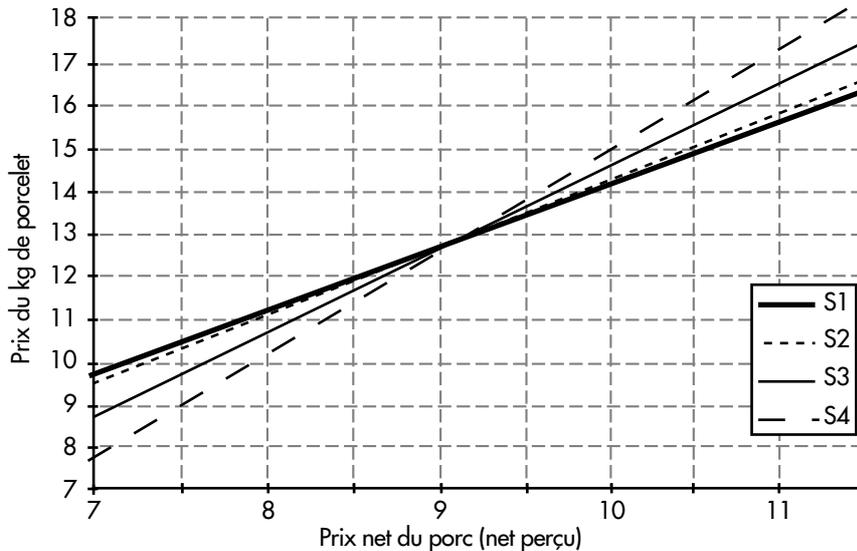
Les rapports de coûts déterminés par le modèle précédent s'établissent à des niveaux très différents; ainsi, **la part du Naissage avec vente au sevrage du porcelet dans le total "NVS + PSE" représente 31% pour le coût de production, 35% pour le capital, mais 47% pour la somme des charges hors consommations intermédiaires, et surtout 61% pour le travail**; ces valeurs caractérisent nettement chacune des activités, le naissage se signalant par une forte exigence de main d'oeuvre alors que l'engraissement requiert surtout des disponibilités en capitaux. Ces rapports de coûts sont illustrés par les pentes relatives des droites présentées à la figure 1.

Figure 1 - Variation du prix modélisé du porcelet (au sevrage et de 25kg) selon le prix du porc charcutier

1-a- porcelet au sevrage



1-b- porcelet de 25kg



Pour une plage de variation du prix net du porc charcutier de 7F à 11,50F/kg de carcasse, le prix du porcelet au sevrage varie de 173 à 285 F sous S1, mais de 123 à 341 F sous S4, les autres scénarios étant intermédiaires. Le même constat s'applique au prix du porcelet de 25 kg avec respectivement 9,77 à 16,05F/kg sous S1 contre 7,81 à 18,18F/kg sous S4.

Tous les dispositifs convergent par construction en un même point, lorsque le prix du porc est égal au coût de production (le profit étant alors nul, son mode de partage est sans incidence).

3. DISCUSSION DES RÉSULTATS ET DE LA VALIDITÉ DU MODÈLE

3.1. Simulation du fonctionnement du dispositif sur les cinq dernières années

3.1.1. Validité du modèle de coût:

Les différentes modalités de partage de la marge étudiées précédemment conditionnent l'amplitude de variation du prix du porcelet; cependant, sur le moyen terme, la différence entre les dispositifs dépend essentiellement du niveau moyen du profit.

En corollaire, la question de la justesse du modèle de coût est essentielle, car une "inexactitude" du modèle a une incidence sur le prix du porcelet, d'autant plus sensible que la pente de la droite du prix du porcelet en fonction du prix du porc est forte.

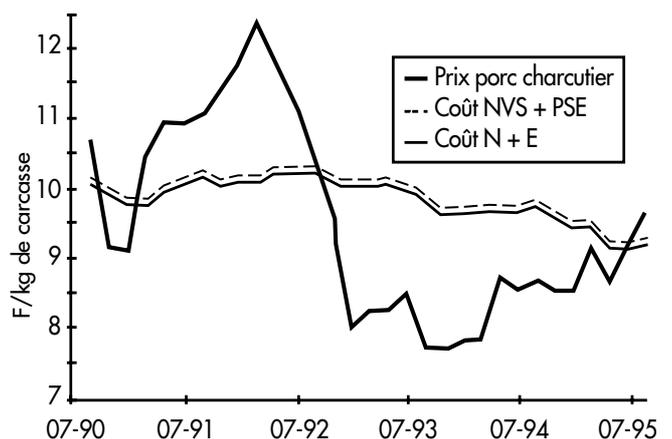
Or, l'espérance de profit sur le moyen terme permet dans une certaine mesure d'appréhender la validité du dispositif : en effet, dans une activité aussi concurrentielle que la production porcine, un profit durablement négatif, ou au contraire anormalement élevé, est peu plausible.

Une simulation appliquée rétroactivement à la période des cinq dernières années apporte à cet égard des éléments de

réponse, bien que certaines distorsions dans l'ajustement des prix et des coûts aient pu résulter de diverses perturbations intervenues au cours de cette période : situations conjoncturelles très contrastées, mais aussi évolution importante de l'environnement économique et commercial de la production

La figure 2 rapproche sur cette période le prix du porc charcutier (net perçu par l'éleveur) et les coûts issus d'une mise en oeuvre rétroactive du modèle ; leur positionnement relatif, ainsi que l'évolution des coûts eux-mêmes, tendent à accréditer la plausibilité du modèle, et font apparaître clairement, d'une part, l'alternance d'une période conjoncturellement favorable et d'une période plus déprimée (caractérisée par un profit global négatif), d'autre part, une évolution structurellement baissière des coûts s'accéléralant au cours de la période récente.

Figure 2 - Évolution comparée du prix du porc charcutier et des coûts de production calculés de 1990 à 1995, pour deux modes d'organisation de la production en unités séparées

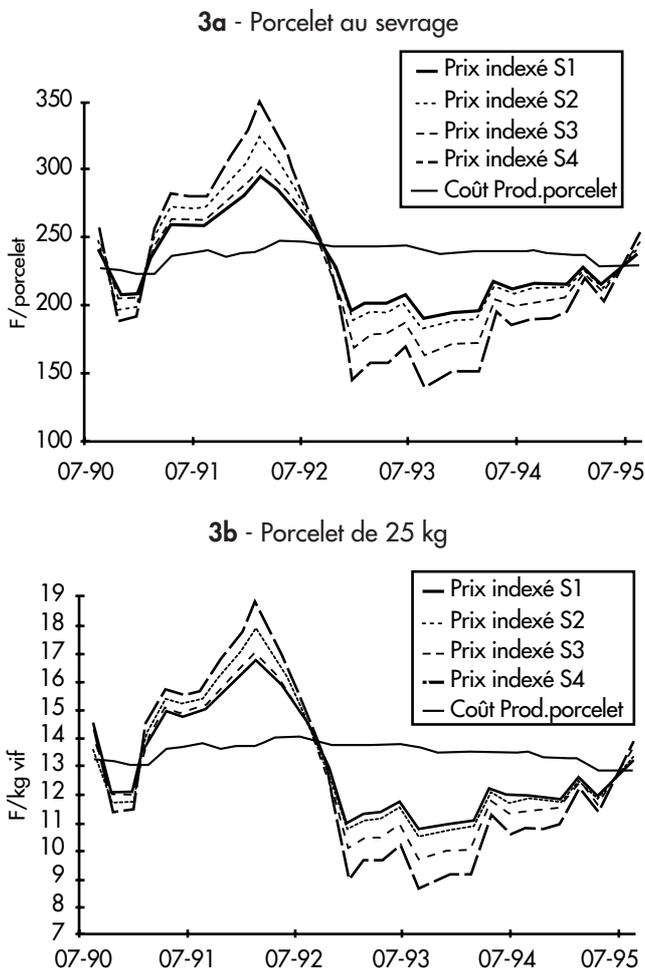


3.1.2. Comparaison des différentes modalités de partage de marge entre activités

En raison des fluctuations du coût de production du porc charcutier beaucoup plus limitées au cours du temps que celles de son prix (cf figure 2), la variabilité des prix indexés du porcelet dans les différents scénarios dépend essentiellement de la proportion relative du profit global octroyée au naisseur. Cependant, celle-ci variant peu sur la période étudiée, la situation déjà observée à la figure 1 (établie en août 95) s'applique à toute la période: ainsi, l'amplitude de variation du prix du porcelet, tant au sevrage qu'à 25 kg, est minimale pour S1 (partage du profit selon les coûts de production relatifs) et maximale pour S4 (répartition selon les besoins respectifs en main-d'oeuvre); un partage du profit selon le niveau de capital engagé (S3) se différencie peu de S1. Enfin le scénario S2, tenant compte à la fois des emplois de capital et de travail, présente très logiquement une situation intermédiaire.

Les différentes courbes convergent en faisceau chaque fois que le prix du porc rejoint son coût de production. La figure 3 contient quatre de ces points situés également, par construction, sur la courbe du coût de production du porcelet.

Figure 3 - Variations du prix du porcelet indexé en fonction du prix du porc de 1990 à 1994 et selon le mode de répartition du résultat



3.1.3. Choix d'un dispositif opérationnel

Plusieurs types d'arguments sont à considérer:

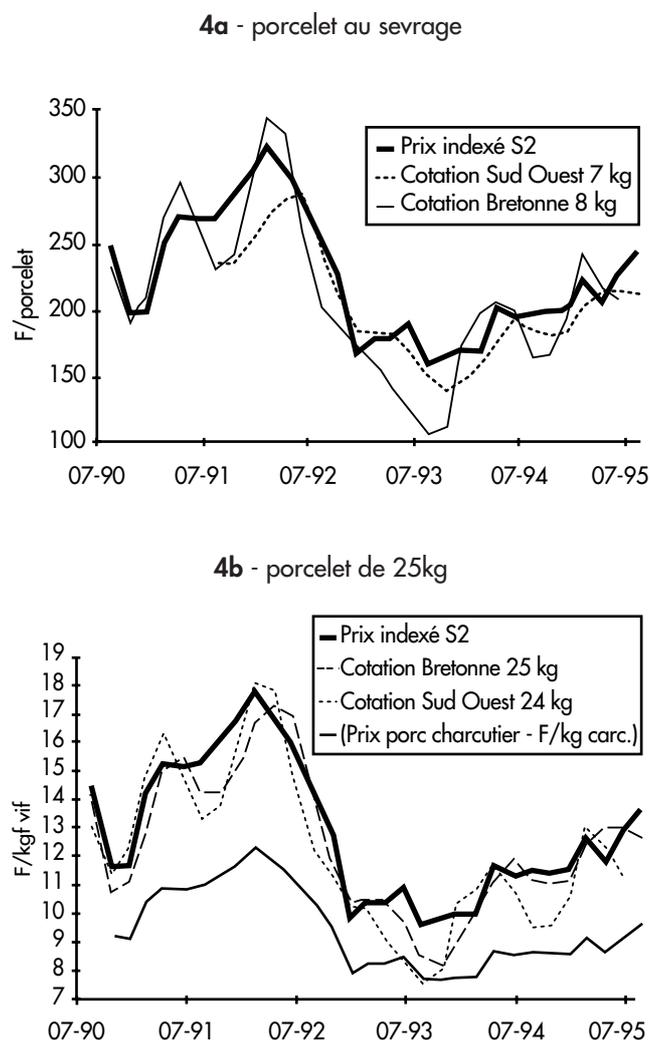
- En premier lieu, la signification économique (et à certains égards philosophique) du choix du facteur de production à privilégier dans le partage du profit entre activités: le travail (S4), la rentabilité financière et/ou le risque (S3), l'ensemble de ces éléments (S2), ou enfin l'ensemble des facteurs (S1).
Sur ce plan, S2 a une certaine pertinence au plan économique, en appréhendant exclusivement les apports de l'éleveur (en capital et travail), et ceux des tiers supportant un risque (fournisseurs de capitaux).
- En second lieu, l'intérêt à opter pour un scénario déterminant une variabilité faible du prix du porcelet. Cette situation est en effet à rechercher, d'une part pour minimiser les fluctuations de revenu supportées par le naisseur (qui, indépendamment du niveau de ce revenu, sont génératrices de risque), d'autre part, pour minimiser l'incidence d'une erreur de modélisation sur le niveau du coût de production, donc aussi sur celui du profit à répartir.
- Enfin, la comparaison du prix indexé avec différentes séries de prix observés, permet de discerner une éventuelle logique dans l'évolution des prix de marché, ainsi que d'apprécier l'amélioration apportée par le dispositif retenu (niveau et fluctuations du revenu des naisseurs). Ainsi, les prix issus de S2, option choisie par les organisations professionnelles pour constituer la base d'un nouveau dispositif d'indexation du prix du porcelet sur celui du porc charcutier, sont rapprochés, sur les 5 dernières années, des prix de marché caractérisés par quelques séries choisies parmi les plus représentatives (soit les cotations alimentées par les groupements de producteurs dans les deux régions Bretagne et Sud-Ouest).

On observe, outre certaines fluctuations aberrantes des prix de marché (bretons notamment) dans le court terme, que le prix indexé présente, pendant les phases de cours élevés du porc charcutier un niveau assez comparable aux cotations, mais, pendant les phases de prix bas, un niveau sensiblement plus élevé (le prix du porc est représenté sur la figure 4-b, bien qu'étant rapporté à une quantité exprimée dans une unité différente). Il permet donc d'atténuer les fluctuations des prix du porcelet, et conduit "en moyenne" à un niveau de prix assurant au naisseur une rémunération établissant une meilleure équité.

3.2. Sensibilité du modèle aux variations régionales des prix des aliments

L'importance de la validité du modèle de coût a été soulignée. Or, les différences observées entre régions dans les prix des aliments, en induisant des écarts de coûts supérieurs à ceux observés sur les prix (TÉFFÈNE et al, 1994), déterminent des niveaux différents des prix indexés du porcelet.

Figure 4 - Évolution comparée du prix indexé du porcelet (S2) et des prix de marché de 1990 à 1995



Au modèle rapporté au tableau 1 (établi en août 1995), ont été appliqués les prix des aliments relevés dans les deux régions présentant les valeurs extrêmes (soit une amplitude de 21, 32, et 27 centimes/kg, respectivement pour les aliments des reproducteurs, porcelets, et porcs charcutiers). On observe (tableau 2) pour trois niveaux de prix du porc charcutier (7, 9 et 11 F/kg de carcasse) un écart maximum des prix indexés entre régions de 25,9 F/animal pour les porcelets au sevrage, et 1,11 F/kg pour les porcelets de 25 kg. Le coût de production du porcelet présente quant à lui une amplitude de variation de 14 F/porcelet et 0,90 F/kg respectivement.

CONCLUSION

L'analyse des prix de marché montre que la maîtrise des prix des porcelets, tant à 25kg qu'au sevrage, reste mal assurée, malgré l'organisation croissante de la production. Les dispositifs reposant sur une indexation du prix du porcelet sur celui du porc charcutier peuvent constituer une solution. Différentes modalités de répartition des profits entre activités ont été étudiées ainsi que leur incidence sur le niveau et la variabilité des prix du porcelet.

Deux d'entre elles semblent devoir être privilégiées : d'une part, le partage du profit global dans la proportion des coûts de production du naissage et de l'engraissement (scénario dit "S1"), car cette solution minimise les fluctuations du prix du porcelet; d'autre part, le partage de la valeur ajoutée au prorata de l'emploi de capital et de travail (S2), cette méthode ayant une certaine légitimité au plan économique.

La nécessité de disposer d'un modèle fiable, d'une maintenance aisée, et reposant sur des sources dont la représentativité soit jugée satisfaisante, a été démontrée.

Tableau 2 - Incidence des différences régionales de prix des aliments sur les prix indexés (S2) du porcelet au sevrage et de 25 kg

	Porcelet au sevrage (F/porcelet)			Porcelet de 25 kg (F/kg)			
	Région prix bas	France	Région prix élevé	Région prix bas	France	Région prix élevé	
Coût de production du porcelet	221.3	225.2	235.0	12.56	12.79	13.46	
Prix indexé du porcelet pour un prix net de porc charcutier (F/kg carc)	7 F	154.2	147.4	128.3	9.05	8.74	7.94
	de 9 F	228.4	221.6	202.5	12.80	12.49	11.70
	11 F	302.6	295.8	276.7	16.56	16.25	15.45
Écart de prix indexé par rapport à la moyenne française	6.8	-	-19.1	0.31	-	-0.80	

À l'issue de ce travail, un dispositif opérationnel, reposant sur le scénario S2, a été mis en place sous l'égide des organisations professionnelles (FNCBV et FNP). Sa mise en oeuvre dans les groupements de producteurs constituerait un progrès sensible dans la maîtrise des prix du porcelet. Dans cette éventualité, des adaptations régionales, voire locales,

peuvent être justifiées par la diversité des caractéristiques des élevages, de leur environnement économique en particulier. Elles sont rendues possibles par le caractère très analytique du modèle de calcul permettant d'introduire les valeurs propres à chaque organisation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRETTE C., 1977. Journées Rech. Porcine en France, 9, 343-348.
- F.N.C.B.V., F.N.P., 1995. Réactualisation de la méthode d'indexation du prix du porcelet sur le prix du porc charcutier.
- STERKERS M., SALAÛN Y., TEFFÈNE O., 1993. Le prix du porcelet au sevrage et à la sortie du post-sevrage. Document I.T.P., non publié.
- TEFFÈNE O., STERKERS M., SALAÛN Y., 1994. Journées Rech. Porcine en France, 26, 343-352.